

RETRAIT DES PÉNALITÉS DE RETARD JUSQU'AU 1ER OCTOBRE



Les pénalités de retard seront supprimées pour tous les ouvrages rendus jusqu'au samedi 1er octobre.

Pour tous les ouvrages en retard rendus cette semaine jusqu'au **samedi 01 octobre**, les pénalités de retard seront **intégralement supprimées à partir du Lundi 3 Octobre**.

N'hésitez donc pas à venir nous rapporter vos ouvrages en retard tout au long de la semaine, vous pourrez ensuite ré-emprunter des ouvrages dès la semaine prochaine, quelle que soit la durée du retard dans la restitution des documents !

Intuitiv admin